

Réduire nos déchets, une urgence écologique !

Sous l'effet conjugué de la croissance démographique et d'un système économique incitant à consommer toujours plus de produits de plus en plus emballés, ce sont des montagnes de déchets qui se sont mises progressivement à encombrer et à polluer notre belle planète.

En France, chaque ménage produit en moyenne 500 kg de déchets par an, dont 150 kg rien que pour les emballages. Trois fois plus qu'il y a 25 ans. Et nos déchets ne cessent d'augmenter en volume et en poids (1 à 2% par an.)

Une partie de nos déchets est recyclable mais, malgré une politique volontariste, seulement 12% d'entre eux sont véritablement recyclés alors que l'on pourrait facilement atteindre 30%. La partie des déchets non recyclables (88%) est stockée en centre d'enfouissement ou brûlée dans des incinérateurs, les résidus de combustion finissant à leur tour en centre d'enfouissement.

Aucune de ces deux solutions n'est vraiment satisfaisante.

Lors de leur incinération, les déchets dégagent des fumées riches en oxydes d'azote et contenant dioxines, furanes et autres substances toxiques, tandis que 30% de la quantité de déchets initiale (les mâchefers) trouve difficilement des débouchés acceptables et que 3 à 5% (résidus d'épuration des fumées, filtres) terminent leur vie en centre d'enfouissement technique de classe 1, très coûteux. De plus, outre l'importance des investissements mobilisés au détriment d'autres solutions, certains incinérateurs doivent tourner nuit et jour à plein régime pour fonctionner correctement et être rentables. Cela pousse à incinérer des tonnes de produits qui pourraient être recyclés.

Les déchets non brûlés et les mâchefers issus de l'incinération (susceptibles de contenir des dioxines) sont stockés par enfouissement, mode de traitement largement utilisé en Europe du Nord. En théorie, le bio-gaz issu de la décomposition des déchets organiques est soit brûlé sur place pour faire de l'électricité, soit purifié pour en extraire le méthane qui peut alors être injecté dans le réseau de gaz naturel. De même, les infiltrations d'eaux de pluie à travers la couche de déchets, qui produisent un liquide chargé de polluants organiques, minéraux et métalliques (le lixiviat), sont censées être récupérées et traitées. En pratique, l'étanchéité n'est pas toujours bonne, et l'on a déjà vu des nappes phréatiques et des eaux de surface polluées par les lixiviats. Le respect des réglementations et la transparence de l'exploitation des sites (fonctionnement démocratique des CLIS) suffisent-ils à maîtriser la pollution et à assurer l'information des riverains ? On peut l'espérer sur le court et le moyen terme. Mais qu'en sera-t-il à long terme ?

Des conséquences inévitables sur notre santé et notre porte-monnaie

Que nos déchets soient brûlés dans des incinérateurs ou stockés, leur volume et leur toxicité ont des conséquences sur notre santé (substances toxiques dans l'air, les sols et l'eau que nous absorbons directement ou indirectement, via les végétaux et les animaux que nous mangeons, retombées des fumées d'incinérateurs, etc.) Sans compter l'incidence sur notre porte-monnaie : coût de la surconsommation, de la collecte des déchets, de leur retraitement, etc.

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas...

Il est donc essentiel de réduire le volume et la toxicité de nos déchets en général. Cela est vital, pour la planète, pour l'humanité et pour la santé de chacune et chacun d'entre nous.

Les solutions auxquelles nous sommes le plus habitués pour réduire ou retarder la production de déchets ultimes sont le recyclage ou le réemploi. Pour autant, elles ne sont pas totalement satisfaisantes. L'approche des « 3 R » (Réduire, Réemployer, Recycler) peut nous aider à mieux comprendre.

RECYCLER : oui, mais...

Trier ses déchets pour les recycler individuellement (compost) ou collectivement (collecte et déchetteries) permet de valoriser les matières en les utilisant pour la fabrication de nouveaux objets, et d'économiser ainsi de nouvelles ressources. Les activités de recyclage signifient également des emplois.

Cependant, le recyclage génère aussi des pollutions et contribue à l'effet de serre, par la consommation d'énergie pour le transport et la transformation des matières. Il peut générer des émanations toxiques (incinérateurs). Cela reste donc polluant et l'on ne peut pas recycler à l'infini. C'est par ailleurs devenu une activité très lucrative pour certaines entreprises, qui, dans leur communication, valorisent leur activité en donnant l'impression que le recyclage neutralise la consommation. D'autres vantent les qualités environnementales de leurs produits et modes de production, tout en nous incitant à acheter toujours plus, toujours plus neuf, toujours plus moderne, toujours moins cher.

Le coût de la collecte sélective est élevé pour les contribuables, avec une efficacité quelquefois douteuse. Les métiers liés à ces activités sont ingrats, voire dangereux pour la santé, notamment lorsque des déchets toxiques (matériels informatiques par exemple) sont exportés dans des pays moins « développés », aux législations sociales et environnementales plus laxistes.

RÉEMPLOYER : c'est toujours mieux que jeter...

Réparer ou faire réparer un objet, le donner, l'échanger, lui trouver un nouvel emploi, est bien entendu une autre manière de diminuer la production de déchets ultimes. Cela permet une économie de ressources (matières, énergie) tout en contournant les « effets pervers » du recyclage. Cela peut donner lieu à des actions de solidarité, génère du lien social dans les dispositifs d'échange (SEL, troc, brocantes), permet la création d'emplois - dans des entreprises d'insertion notamment - et offre aux artistes (affirmés ou improvisés !) un moyen d'exprimer leur créativité dans l'« art de la récup ».

C'est cependant aussi une activité très lucrative pour les professionnels du troc et de la vente de produits d'occasion. Dans le cas de l'exportation vers des pays moins « développés », le don ou la vente d'objets usagés (par exemple la « fripe » en Afrique) peut avoir un effet très déstabilisant pour la production locale.

RÉDUIRE : « Mieux vaut prévenir que guérir »

La prévention la plus radicale à la production de déchets et à leur toxicité est la diminution des objets à acquérir et le choix judicieux au moment de l'achat. Il s'agit de s'interroger sur la toxicité de l'objet sur l'ensemble de son « cycle de vie », depuis les matières premières utilisées, les ressources, l'énergie utilisées lors de production et les déchets générés à cette occasion, jusqu'à sa recyclabilité en fin de vie. Il s'agit aussi de privilégier les produits plus durables, susceptibles d'être utilisables plus longtemps. Enfin, le consommateur arbitrera sur le degré de nécessité de l'objet à acquérir, sur la possibilité de remplacer, substituer, renoncer, chasser le superflu - même s'il n'est tout de même pas interdit de se faire plaisir !

Cette approche engage une réflexion plus profonde sur nos modes de vie et la « société de consommation » dans laquelle nous baignons. Il s'agit aussi de s'interroger sur les phénomènes de mode qui s'accroissent toujours davantage, l'influence du marketing et de la publicité qui nous incitent à acheter toujours plus, l'obsolescence organisée des produits développés et

commercialisés (notamment celle des produits de haute technologie qui, alliée à la publicité et aux phénomènes de mode, incitent à remplacer un modèle en parfait état de fonctionnement par le dernier cri technologique : portables, ordinateurs, etc.), l'envahissement des produits jetables, la mise sur le marché de produits fabriqués en masse et à faible coût, impossibles à réparer soi-même ou dont la réparation coûterait plus cher que le produit lui-même - tout semble fait pour qu'ils tombent en panne assez rapidement ! -, les modes de distribution industriels qui induisent des emballages souvent disproportionnés, la surabondance matérielle qui nous entoure - jusqu'à nous engoutir dans un questionnement irrésolu entre l'AVOIR et l'ÊTRE... Par ailleurs, les inégalités d'accès se creusent toujours davantage, sans compter les injonctions contradictoires auxquelles nous sommes soumis : invitation à l'éco-consommation d'un côté, devoir de consommation de l'autre, comme moteur de l'économie et baromètre du « moral des ménages »... (Le consommateur serait schizophrène, nous dit-on. Faut-il s'en étonner ?)

Écologie, emploi, développement, croissance / décroissance... : le débat est loin d'être clos. Bref, tout un système de valeurs et d'organisation, intimement lié aux modes de consommation, de production, de distribution !

ACHETER MOINS, ACHETER MIEUX

C'est bien sûr au moment de l'achat d'un produit que la notion de prévention prend le plus de sens. Voici quelques questions à se poser avant d'acheter. Elles permettront de réduire les déchets générés par nos achats, ou même nous feront renoncer à certains achats.



Quelques questions à se poser avant d'acheter :

➤ Ce produit ou son emballage est-il toxique ?

Certains produits (piles, déchets électroniques, plastiques, bombes aérosols, produits ménagers, lingettes, couches jetables, etc.), libèrent dans l'air, dans l'eau et dans les sols des substances dangereuses non biodégradables. De plus, leur transport, leur retraitement et leur élimination sont coûteux et polluants. Certains de ces produits sont aisément repérables à l'aide d'un pictogramme de danger.

- Privilégier les produits bénéficiant d'un label environnement (NF-environnement, écolabel européen), les éco-produits ou les produits bio, les produits réutilisables ou rechargeables, les produits fonctionnant sans pile.

- Veiller à employer la juste dose.
- Penser aux produits de substitution qu'utilisaient nos grands-mères.

➤ **Ce produit aura-t-il une durée de vie suffisante ?**

Par les matériaux qu'ils nécessitent pour leur fabrication, l'énergie qu'ils consomment pour leur transport, puis pour leur retraitement ou leur élimination, les produits à usage unique sont une véritable catastrophe écologique. D'autant plus que des alternatives durables existent dans la plupart des cas.

- Résister aux produits d'appel, aux premiers prix, le plus souvent synonymes de durée de vie courte.
- Préférer les équivalents durables aux produits jetables (serviettes, gobelets, couverts, rasoirs, stylos, etc.).
- Éviter la vente à emporter qui génère de nombreux déchets.

➤ **Est-il bien nécessaire d'acheter tel produit ou tel objet ?**

Est-il vraiment utile de posséder tel bien ou tel produit ? Ne peut-on pas lui en substituer un autre ? Ou l'emprunter à un voisin, à un ami ? Ou l'acheter d'occasion ? Ou le louer en cas d'utilisation peu fréquente ?

- Préférer louer ou emprunter plutôt qu'acheter pour des utilisations peu fréquentes et limitées dans le temps (matériel de jardinage, de bricolage, DVD, livres, etc.).

➤ **L'emballage de ce produit est-il vraiment utile, n'est-il pas surdimensionné ?**

Certains emballages sont inutiles, d'autres surdimensionnés. Cela veut dire davantage de camions sur les routes. Davantage de camions également pour transporter les emballages vers le recyclage, davantage d'énergie pour recycler. Par ailleurs, le prix de l'emballage est loin d'être négligeable et peut aller jusqu'à dépasser celui du produit qu'il contient. N'est-il pas stupide de payer pour quelque chose que l'on va jeter ? Et dont on payera ensuite indirectement le prix du recyclage ou du traitement ?

- Préférer les emballages en verre, en métal ou en carton qui se recyclent bien.
- Privilégier les grands contenants, les produits à la coupe, au détail ou en vrac à ceux en barquette entourée d'un film plastique, l'eau du robinet à l'eau en bouteille (si elle est potable et de qualité, sinon installer un filtre).
- Éviter les portions individuelles (fromage), sachets pré-dosés (riz), mini-doses (café, sucre, thé), les double emballages - cartonnets de dentifrice, de plats préparés, de produits de beauté - , les emballages mal remplis : boîtes de céréales, de riz, de pâtes...
- Réutiliser les emballages, choisir les produits conditionnés au plus simple.

Conseils et adresses

« Guide conso » et dossier « Déchets » sur le site d'Action Consommation
www.actionconsommation.org

« Réduisons vite nos déchets, ça déborde », par l'ADEME
www.reduisonsnosdechets.fr

Prévention des déchets, par France Nature Environnement :
<http://www.fne.asso.fr/preventiondechets>

Pour s'informer tout en s'amusant, le site belge poubelle.org donne à réfléchir sur la relation entre achats de produits et production des déchets : <http://www.poubelle.org>